



ÉVOLUTION DES POPULATIONS D'OISEAUX COMMUNS NICHEURS, GÉNÉRALISTES, DES MILIEUX FORESTIERS, DES MILIEUX AGRICOLES ET DES MILIEUX BÂTIS DU GRAND EST

L'INDICATEUR EN BREF

Thème(s) : Comment évoluent les cortèges d'espèces spécialisées des milieux forestiers ? Comment évoluent les populations des espèces inféodées aux milieux bâtis ? Comment évoluent les cortèges d'espèces spécialisées des milieux ouverts et agricoles ?

Métrie : Abondance de toutes les espèces vues ou entendues

Statuts de l'espèce ou du cortège d'espèces : Liste des espèces et leur statut en annexe

Mise à jour : 31 mars 2021

Le suivi de l'évolution des populations d'oiseaux communs nicheurs du Grand Est repose sur le protocole STOC-EPS (Suivi temporel des Oiseaux communs par échantillonnages ponctuels simples), intégré au programme Vignature produit par le CESCO – UMS Patrimoine naturel au niveau national. Le but du suivi par échantillonnages ponctuels simples (EPS) est d'obtenir une évaluation des tendances d'évolution des abondances de différentes espèces et groupes d'espèces communes nicheuses.

Les espèces spécialistes d'un habitat ont des exigences écologiques plus strictes que les espèces généralistes et une gamme de conditions environnementales plus étroite. En cas de perturbations, ces espèces sont plus affectées que les espèces généralistes a priori plus tolérantes aux changements. Une diminution de l'abondance des espèces spécialistes est le reflet d'une perturbation des habitats, qualitative ou quantitative, par exemple une diminution des ressources alimentaires, une augmentation du dérangement, ou une diminution de la disponibilité en sites de nidification.

Les niveaux nationaux atteints actuellement sont bas, sensiblement inférieurs à ceux de 1989, et probablement très inférieurs à ceux des années 1970 si on se réfère aux tendances observées au niveau européen. La situation actuelle est donc préoccupante. Elle devient très préoccupante pour les oiseaux spécialistes des milieux agricoles. Les espèces généralistes présentent quant à elles des effectifs globalement en hausse au niveau national, avec toutefois un léger tassement ces dernières années. Ces tendances illustrent un phénomène d'appauvrissement de la faune aviaire : les communautés d'oiseaux s'uniformisent vers des compositions d'espèces peu spécialisées, présentes dans tous les milieux. Les mêmes tendances sont observées à l'échelle de l'Europe.

1 | MÉTHODE ET PROTOCOLE

Échantillonnage et protocole de collecte des données

Les sites de suivi sont des carrés de 2 km de côté, tirés aléatoirement dans un cercle de 10 km de rayon autour d'une commune indiquée par l'observateur. 2 carrés sont tirés au sort, un principal, et un secondaire en cas de difficultés d'inventaires dans le principal. Pour obtenir un tirage, le volontaire s'adresse au coordinateur régional qui relaie la demande au

coordinateur national du CESCO-MNHN. Dans le carré qu'il aura choisi, l'observateur répartit ensuite dix points d'écoute, à environ 300 mètres les uns des autres, et couvrant l'ensemble des habitats présents dans le carré, dans leurs proportions respectives. Par exemple, si un village est présent, il faudra au moins un point en zone bâtie.

Chaque carré est suivi deux fois en période de nidification, une première fois entre le 1er avril et le 8 mai, une deuxième fois entre le 9 mai et le 15 juin. Au niveau national, il est possible d'effectuer un passage précoce, entre le 1er et le 31 mars, mais ceci n'est pas demandé aux participants dans le cadre de l'observatoire régional. Chaque passage doit être séparé de 4 à 6 semaines du passage suivant. Sous la contrainte de conditions météorologiques favorables, les passages seront effectués aux mêmes dates chaque année. Pour un carré, les points seront tous effectués le même jour et toujours dans le même ordre. Pour les suivis en altitude, la date charnière est reculée au 15 mai. Il est demandé que chaque relevé soit si possible et au mieux effectué entre 1 et 4 heures après le lever du soleil.

Un relevé détaillé de l'habitat est effectué autour de chaque point d'écoute, en suivant la typologie fournie. Cette description est réalisée tous les ans. On distingue, si cela est pertinent, l'habitat principal d'un habitat secondaire différent mais moins représenté.

Sur chaque point, l'observateur note, pendant une période de cinq minutes, toutes les espèces vues ou entendues, ainsi que le nombre d'individus, dans quatre classes de distances : moins de 25 mètres, entre 25 et 100 mètres, entre 100 et 200 mètres, plus de 200 mètres, ainsi que les oiseaux passant en vol. La fiche d'observation fournie permet de noter facilement tous les contacts. Les jumelles peuvent être utilisées pour identifier un oiseau détecté préalablement mais pas pour rechercher des oiseaux distants

Protocole d'analyse régionalisé

Le principe est que le nombre de contacts avec une espèce en un point donné est une mesure de l'abondance de l'espèce dans le milieu. Si l'on totalise les contacts avec cette espèce dans tous les milieux du même type ou dans une région, et si l'on compare les valeurs obtenues au cours du temps, on peut apprécier la tendance d'évolution de l'espèce dans ce type de milieu ou à un niveau régional.

L'analyse des tendances d'évolution d'abondance des espèces est réalisée à l'aide du logiciel « R » et du script d'analyse régionalisé mis à disposition par le CESCO, rattaché au MNHN, selon la méthodologie élaborée en 2015 (LORILLIERE & GONZALEZ, 2015).

Le script d'analyse opère schématiquement en deux temps :

- Il sélectionne d'abord un certain nombre d'espèces pour lesquelles les données associées sont suffisantes pour le calcul d'une variation d'abondance spécifique. Pour chaque espèce, cette variation d'abondance est estimée « significative » ou « incertaine ». En outre, un certain nombre d'espèces est affecté à une spécialisation (agricole, forestier, bâti ou « généraliste ») pour constituer des cortèges par habitat. La liste des espèces composant ces cortèges par habitats est établie au niveau national (liste exhaustive disponible ici : <http://www.vigienature.fr/fr/page/produire-des-indicateurs-partir-des-indices-des-especes-habitat>), déclinée et adaptée régionalement suivant la présence locale des espèces. Le degré de spécialisation est calculé à partir de la répartition des effectifs de l'espèce dans les 3 grands

types d'habitats. Ainsi, si une espèce est plus abondante dans un habitat que ce que prédirait une répartition homogène dans les 3 habitats, elle est spécialiste de cet habitat. Si une espèce ne présente pas de biais de répartition entre les habitats, elle est classée parmi les espèces généralistes. A noter que parmi les espèces retenues pour l'analyse, toutes ne sont pas apparentées à un type d'habitat. Dans le cadre de ce document, elles seront désignées « sans spécialisation », bien qu'elles puissent être spécialisées (ex : espèces strictement liées aux milieux humides, qui ne font pas l'objet d'un indicateur « groupe » dans le cadre du STOC EPS).

- Sur cette base, le script calcule ensuite des indicateurs plurispécifiques en combinant les indices d'abondances de plusieurs espèces regroupées en cortèges par grands types d'habitats décrits précédemment.

Il est également possible de déterminer un indicateur d'évolution d'abondance « global » des espèces communes sur la base de la combinaison des variations d'abondance de toutes les espèces retenues pour lesquelles la tendance d'évolution a été estimée « significative ».

En résumé, l'analyse permet donc de disposer :

- D'un indicateur de tendance d'abondance spécifique, significatif ou incertain, pour chaque espèce retenue dans l'analyse ;
- De quatre indicateurs groupes, donc plurispécifiques, décrivant les tendances d'évolution d'abondance des espèces liées aux quatre grandes spécialisations citées précédemment.
- D'un indicateur de variation d'abondance globale des espèces communes calculé à partir des tendances d'évolution d'abondance significatives de toutes les espèces retenues pour l'analyse, indépendamment de leur spécialisation.

2| RÉSULTATS

Échantillonnage 2020

L'analyse porte, sur la période 2002 – 2020, sur une moyenne annuelle de 98 carrés (mini : 53 ; maxi : 133). L'année 2001 n'a pas été prise en compte comme année de départ du calcul des indicateurs en raison du faible nombre de carrés échantillonnés (10) par ailleurs uniquement répartis sur Champagne-Ardenne et la Lorraine (démarrage du STOC EPS en 2002 en Alsace). L'échantillonnage de 2020 est au total composé de 100 carrés (50 carrés bénévoles et 50 carrés salariés dont 38 carrés financés dans le cadre de l'OGEB) (Figure 1, ci-dessous)

En raison de la situation sanitaire, au moins 47 carrés n'ont pas pu être échantillonnés en 2020. Sans cela, le nombre de carrés échantillonnés aurait peut-être pu dépasser son maximum historiques (133 carrés).

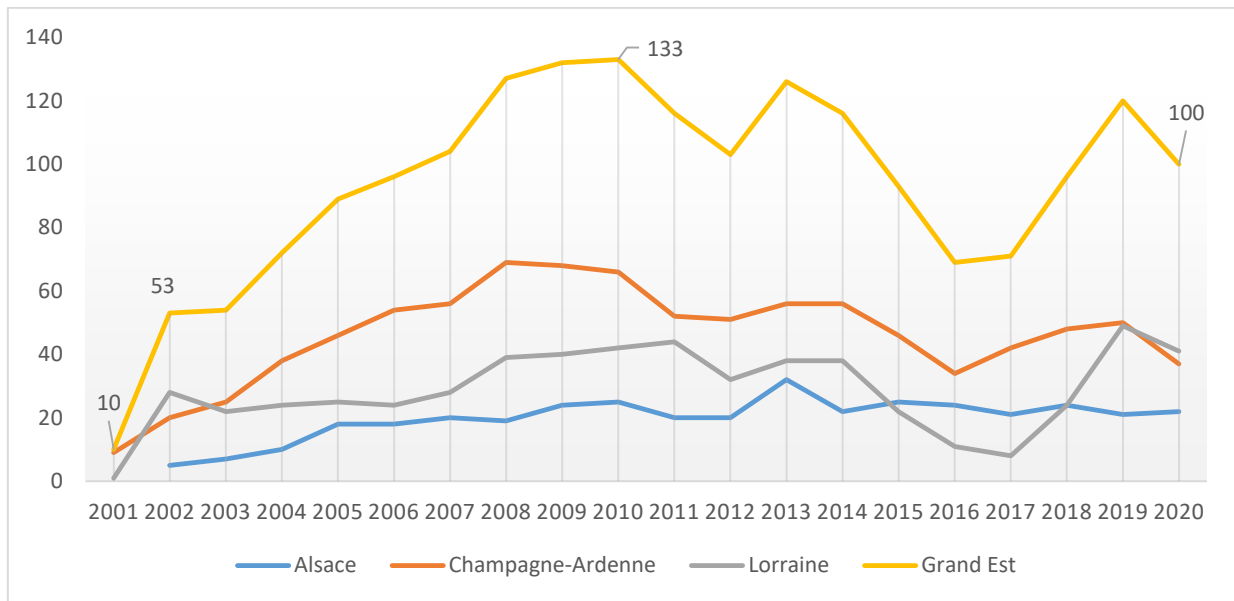


Figure 1 : Distribution de l'échantillonnage STOC EPS dans le Grand Est et dans les anciennes régions sur la période 2001 – 2020

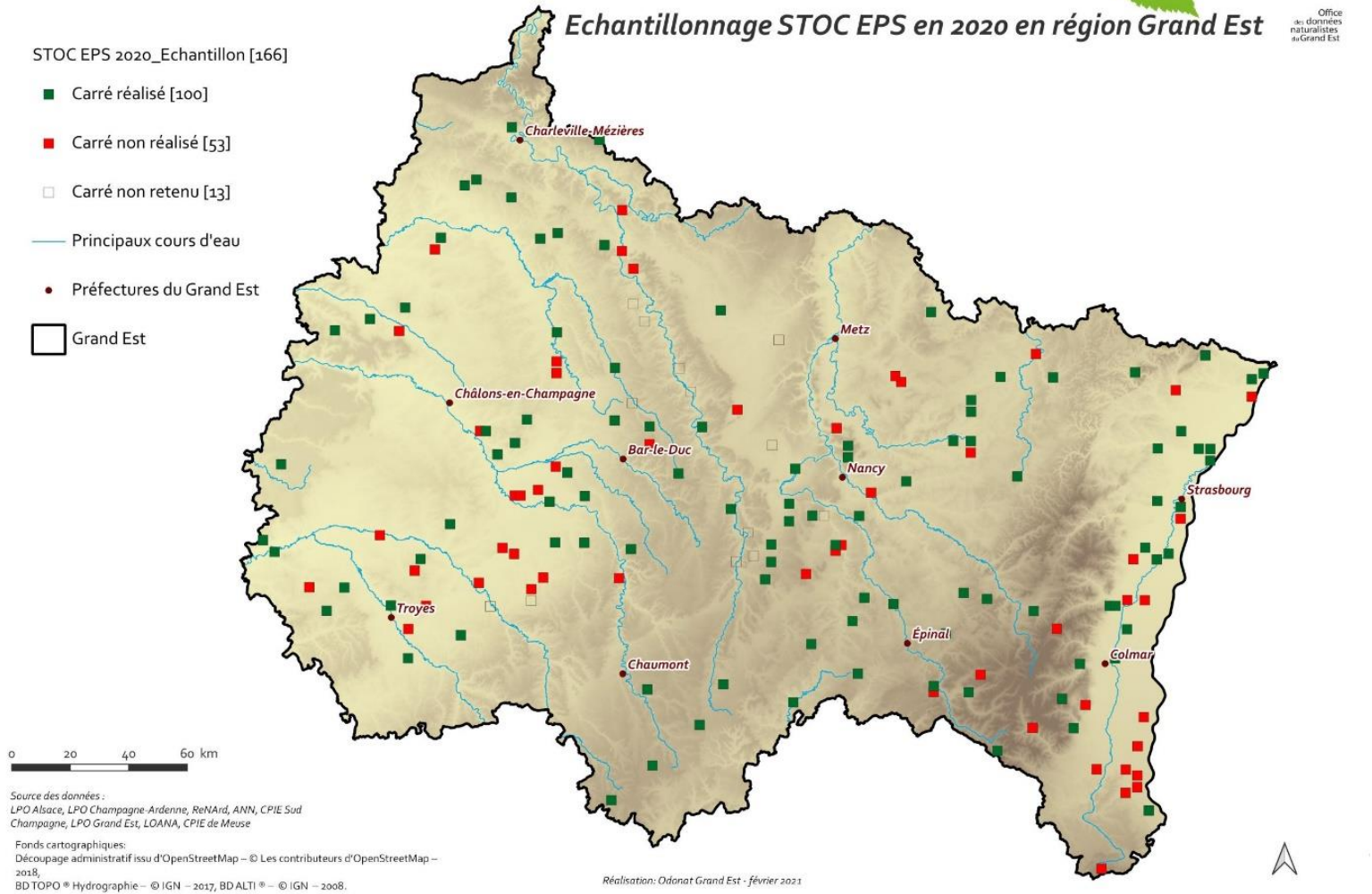


Figure 2 : Répartition des carrés STOC EPS enregistrés et échantillonnés en 2019 – mailles échantillonnées

Variations d'abondance spécifiques

Au total, 111 espèces ont été retenues dans le processus d'analyse : 67 pour lesquelles la variation d'abondance est statistiquement « significative », 44 pour lesquelles la variation d'abondance est jugée « incertaine » (données insuffisantes). La répartition des espèces retenues selon leur groupe de spécialisation est présentée dans le tableau 1, ci-dessous :

Tableau 1 : Répartition par tendance des espèces retenues selon leur groupe de spécialisation

Groupe d'espèces	Tendance significative		Tendance incertaine		Total	
	Nombre d'espèces	Proportion	Nombre d'espèces	Proportion	Nombre d'espèces	Proportion
Généralistes	14	13%		0%	14	13%
Milieux agricoles	13	12%	5	5%	18	16%
Milieux bâtis	11	10%	2	2%	13	12%
Milieux forestiers	16	14%	6	5%	22	20%
Sans spécialisation	13	12%	31	28%	44	40%
Total général	67	60%	44	40%	111	100%

Par ailleurs, parmi ces 111 espèces communes :

- 60 espèces (soit 54 %) sont estimées en déclin, dont 39 (58,2%) pour lesquelles la tendance est significative ;
- 36 espèces (soit 32,5 %) sont estimées stables, dont 22 (32,8 %) pour lesquelles la tendance est significative ;
- 12 espèces (soit 10,8 %) sont estimées en augmentation, dont 6 (8,9 %) pour lesquelles la tendance est significative.
- 3 espèces (2,7 %) n'ont pas d'estimation fiable de tendance

La répartition de ces 111 espèces, en proportion, selon les types de variation d'abondance affinée (nomenclature EBCC), et selon que la tendance soit significative ou incertaine est représentée dans la figure 2, ci-dessous.

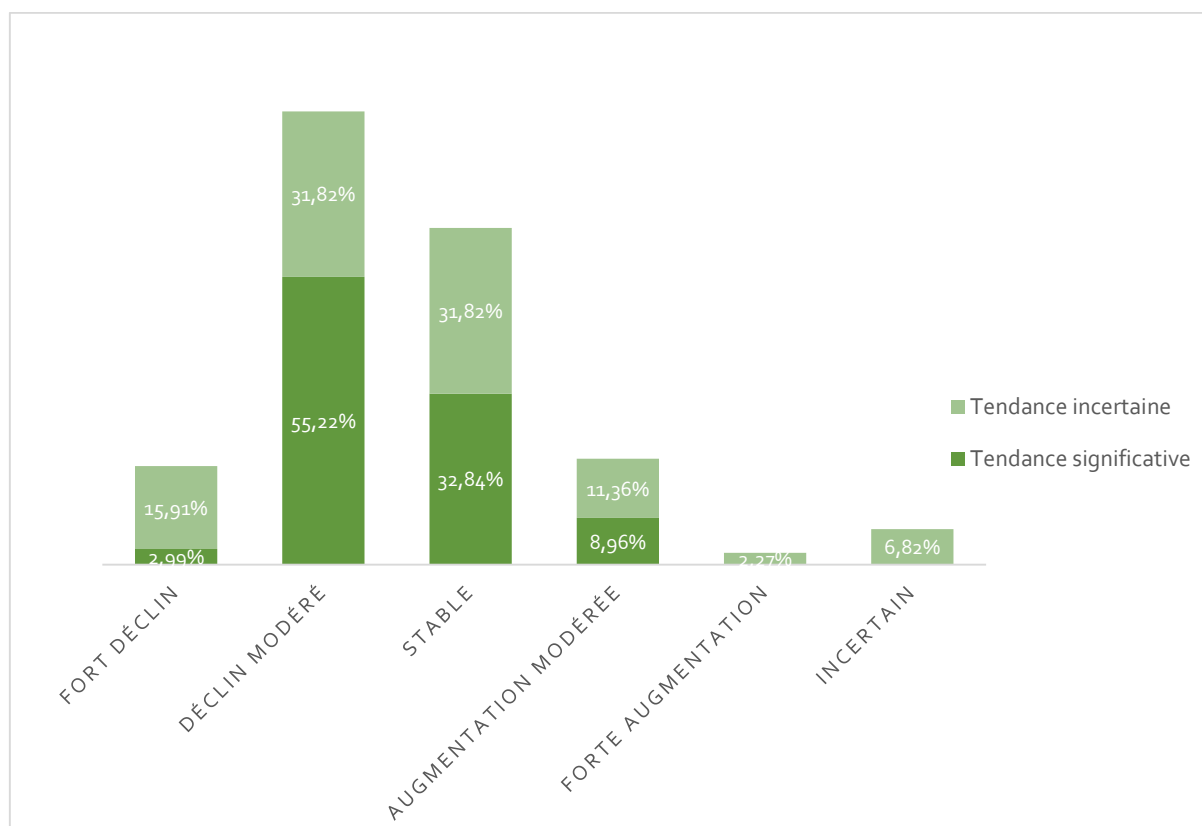


Figure 3 : Répartition des espèces retenues selon leur variations d'abondance

Un peu plus d'une espèce commune sur deux (39/67 soit 58,2 %) est significativement en déclin dans le Grand Est. Ce déclin est majoritairement estimé « modéré » (37 espèces soit 55,2 % des espèces significativement en déclin) au sens de la nomenclature EBCC. L'abondance des espèces restantes est pour la plus grande part d'entre elles estimée « stable » (22 espèces soit 32,8 %).

Espèces en déclin selon leur spécialisation

Sur les 111 espèces communes retenues pour l'analyse, 60 espèces (soit 54 %) sont estimées en déclin, dont 39 (58,2%) pour lesquelles la tendance est significative.

Les espèces dites « sans spécialisation » semblent représenter la plus grande part, mais la tendance d'évolution d'abondance de la plupart d'entre-elles est majoritairement incertaine. Si l'on ne considère que les tendances d'évolution d'abondance significative, le groupe des espèces des milieux bâtis devient quasi minoritaire.

Sur la période de 19 ans de 2002 à 2020 dans le Grand Est, une majorité d'espèces des milieux forestiers est en proportion plus significativement en déclin (25,6 %), suivies de près, à part égale, par les espèces des milieux agricoles et des espèces généralistes (20,5 %)

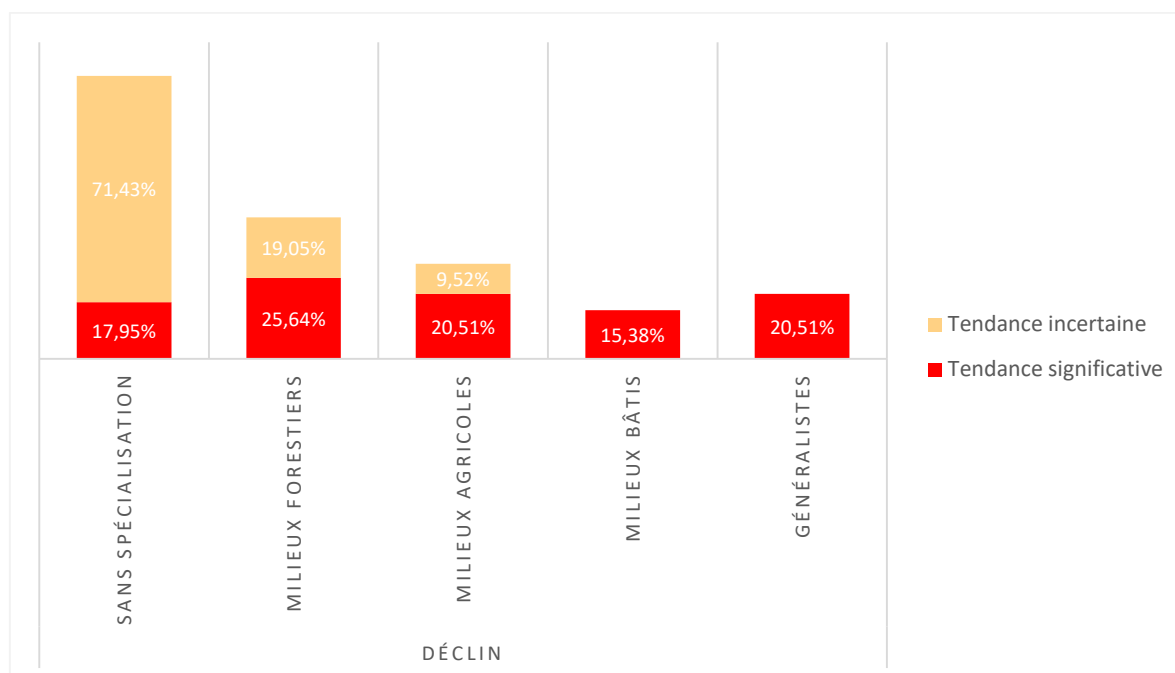


Figure 4: Répartition des espèces en déclin selon le groupe de spécialisation

Espèces des milieux forestiers en déclin (14 espèces)

Tableau 2 : Espèces des milieux forestiers en déclin

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Bouvreuil pivoine	Déclin modéré	Tendance significative	-50,5
2	Pouillot fitis	Déclin modéré	Tendance significative	-46,2
3	Pouillot siffleur	Déclin modéré	Tendance significative	-44,3
4	Grive draine	Déclin modéré	Tendance significative	-27,7
5	Grive musicienne	Déclin modéré	Tendance significative	-25,5
6	Troglodyte mignon	Déclin modéré	Tendance significative	-24,3
7	Pouillot véloce	Déclin modéré	Tendance significative	-22,1
8	Roitelet huppé	Déclin modéré	Tendance significative	-21,9
9	Sittelle torchepot	Déclin modéré	Tendance significative	-20,9
10	Rougegorge familier	Déclin modéré	Tendance significative	-12,0
11	Mésange boréale	Fort déclin	Tendance incertaine	-85,5
12	Pic cendré	Déclin modéré	Tendance incertaine	-62,7
13	Mésange noire	Déclin modéré	Tendance incertaine	-49,5
14	Mésange huppée	Déclin modéré	Tendance incertaine	-47,4

Espèces de milieux agricoles en déclin (10 espèces)

Tableau 3 : Espèces des milieux agricoles en déclin

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Perdrix grise	Déclin modéré	Tendance significative	-56,0
2	Caille des blés	Déclin modéré	Tendance significative	-55,0
3	Bruant jaune	Déclin modéré	Tendance significative	-53,5
4	Bergeronnette printanière	Déclin modéré	Tendance significative	-44,8
5	Buse variable	Déclin modéré	Tendance significative	-43,8

6	Bruant proyer	Déclin modéré	Tendance significative	-24,1
7	Corbeau freux	Déclin modéré	Tendance significative	-21,6
8	Alouette des champs	Déclin modéré	Tendance significative	-19,2
9	Pipit farlouse	Fort déclin	Tendance incertaine	-79,5
10	Cochevis huppé	Déclin modéré	Tendance incertaine	-65,3

Espèces de milieux bâtis en déclin (6 espèces)

Tableau 4 : espèces des milieux bâtis en déclin

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Serin cini	Fort déclin	Tendance significative	-74,4
2	Moineau friquet	Déclin modéré	Tendance significative	-61,0
3	Verdier d'Europe	Déclin modéré	Tendance significative	-54,0
4	Chardonneret élégant	Déclin modéré	Tendance significative	-30,3
5	Rougequeue noir	Déclin modéré	Tendance significative	-18,8
6	Tourterelle turque	Déclin modéré	Tendance significative	-16,1

Espèces généralistes en déclin (8 espèces)

Tableau 5 : Espèces généralistes en déclin

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Coucou gris	Déclin modéré	Tendance significative	-59,9
2	Pic vert	Déclin modéré	Tendance significative	-55,3
3	Loriot d'Europe	Déclin modéré	Tendance significative	-54,6
4	Accenteur mouchet	Déclin modéré	Tendance significative	-52,5
5	Rossignol philomèle	Déclin modéré	Tendance significative	-35,7
6	Corneille noire	Déclin modéré	Tendance significative	-17,3
7	Merle noir	Déclin modéré	Tendance significative	-14,6
8	Pinson des arbres	Déclin modéré	Tendance significative	-6,3

Espèces dites « sans spécialisation » en déclin (22 espèces)

Tableau 6 : Espèces dites « sans spécialisation » en déclin

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Tourterelle des bois	Fort déclin	Tendance significative	-71,5
2	Gallinule poule-d'eau	Déclin modéré	Tendance significative	-54,5
3	Pipit des arbres	Déclin modéré	Tendance significative	-53,3
4	Mésange à longue queue	Déclin modéré	Tendance significative	-45,3
5	Fauvette des jardins	Déclin modéré	Tendance significative	-39,5
6	Rousserolle effarvate	Déclin modéré	Tendance significative	-36,7
7	Faisan de Colchide	Déclin modéré	Tendance significative	-26,8
8	Petit Gravelot	Fort déclin	Tendance incertaine	-96,3
9	Grèbe castagneux	Fort déclin	Tendance incertaine	-89,3
10	Locustelle tachetée	Fort déclin	Tendance incertaine	-86,1
11	Bruant des roseaux	Fort déclin	Tendance incertaine	-77,7
12	Cassenoix moucheté	Fort déclin	Tendance incertaine	-74,4
13	Bondrée apivore	Déclin modéré	Tendance incertaine	-66,2
14	Busard cendré	Déclin modéré	Tendance incertaine	-59,4
15	Rousserolle verderolle	Déclin modéré	Tendance incertaine	-58,9
16	Pic épeichette	Déclin modéré	Tendance incertaine	-56,1

17	Busard Saint-Martin	Déclin modéré	Tendance incertaine	-52,1
18	Grive litorne	Déclin modéré	Tendance incertaine	-44,1
19	Phragmite des joncs	Déclin modéré	Tendance incertaine	-42,3
20	Grèbe huppé	Déclin modéré	Tendance incertaine	-38,6
21	Fuligule milouin	Déclin modéré	Tendance incertaine	-33,2
22	Foulque macroule	Déclin modéré	Tendance incertaine	-17,2

Espèces stables selon leur spécialisation

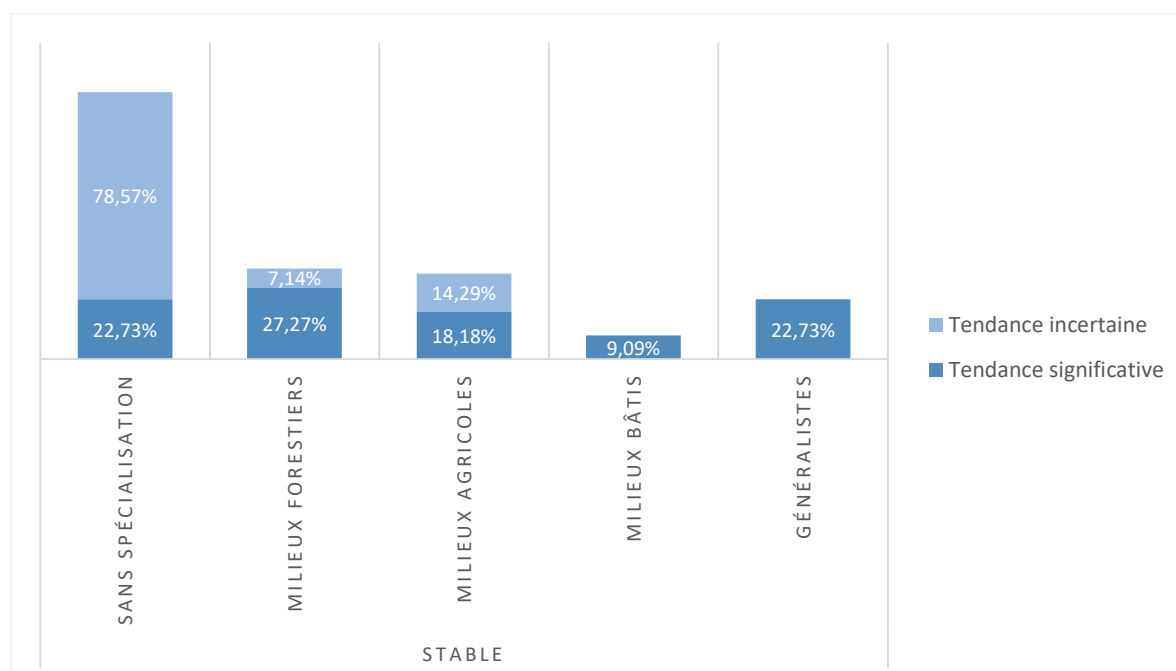


Figure 5 : répartition, en proportion, des espèces stables par groupe de spécialisation

Espèces des milieux forestiers stables (7 espèces)

Tableau 7 : Espèces des milieux forestiers stables

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Pic noir	Stable	Tendance significative	-28,8
2	Roitelet à triple bandeau	Stable	Tendance significative	-20,5
3	Pic épeiche	Stable	Tendance significative	-1,3
4	Grimpereau des jardins	Stable	Tendance significative	3,8
5	Grosbec casse-noyaux	Stable	Tendance significative	10,5
6	Mésange nonnette	Stable	Tendance significative	10,7
7	Pic mar	Stable	Tendance incertaine	18,8

Espèces des milieux agricoles stables (6 espèces)

Tableau 8 : Espèces des milieux agricoles stables

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Pie-grièche écorcheur	Stable	Tendance significative	-20,0
2	Fauvette grisette	Stable	Tendance significative	-8,6
3	Faucon crécerelle	Stable	Tendance significative	-0,8
4	Linotte mélodieuse	Stable	Tendance significative	4,0
5	Alouette lulu	Stable	Tendance incertaine	-25,0
6	Vanneau huppé	Stable	Tendance incertaine	-12,5

Espèces généralistes stables (5 espèces)

Tableau 9 : Espèces généralistes stables

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Geai des chênes	Stable	Tendance significative	-12,9
2	Hypolaïs polyglotte	Stable	Tendance significative	-9,2
3	Mésange charbonnière	Stable	Tendance significative	-7,8
4	Fauvette à tête noire	Stable	Tendance significative	2,0
5	Mésange bleue	Stable	Tendance significative	2,9

Espèces des milieux bâtis stables (espèces)

Tableau 10 : Espèces des milieux bâtis stables

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Moineau domestique	Stable	Tendance significative	-2,4
2	Hirondelle rustique	Stable	Tendance significative	25,4

Espèces « sans spécialisation » stables (espèces)

Tableau 11 : Espèces sans spécialisation stables

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Fauvette babillarde	Stable	Tendance significative	-16,5
2	Bergeronnette grise	Stable	Tendance significative	-15,9
3	Canard colvert	Stable	Tendance significative	-1,7
4	étourneau sansonnet	Stable	Tendance significative	2,6
5	Héron cendré	Stable	Tendance significative	4,6
6	Epervier d'Europe	Stable	Tendance incertaine	-20,8
7	Busard des roseaux	Stable	Tendance incertaine	-19,7
8	Mouette rieuse	Stable	Tendance incertaine	-18,7
9	Canard chipeau	Stable	Tendance incertaine	1,5
10	Martin-pêcheur d'Europe	Stable	Tendance incertaine	8,5
11	Cygne tuberculé	Stable	Tendance incertaine	8,7
12	Milan noir	Stable	Tendance incertaine	27,3
13	Pigeon colombin	Stable	Tendance incertaine	27,5
14	Bergeronnette des ruisseaux	Stable	Tendance incertaine	30,0
15	Gobemouche gris	Stable	Tendance incertaine	30,9
16	Torcol fourmilier	Stable	Tendance incertaine	32,3

Espèces significativement en augmentation

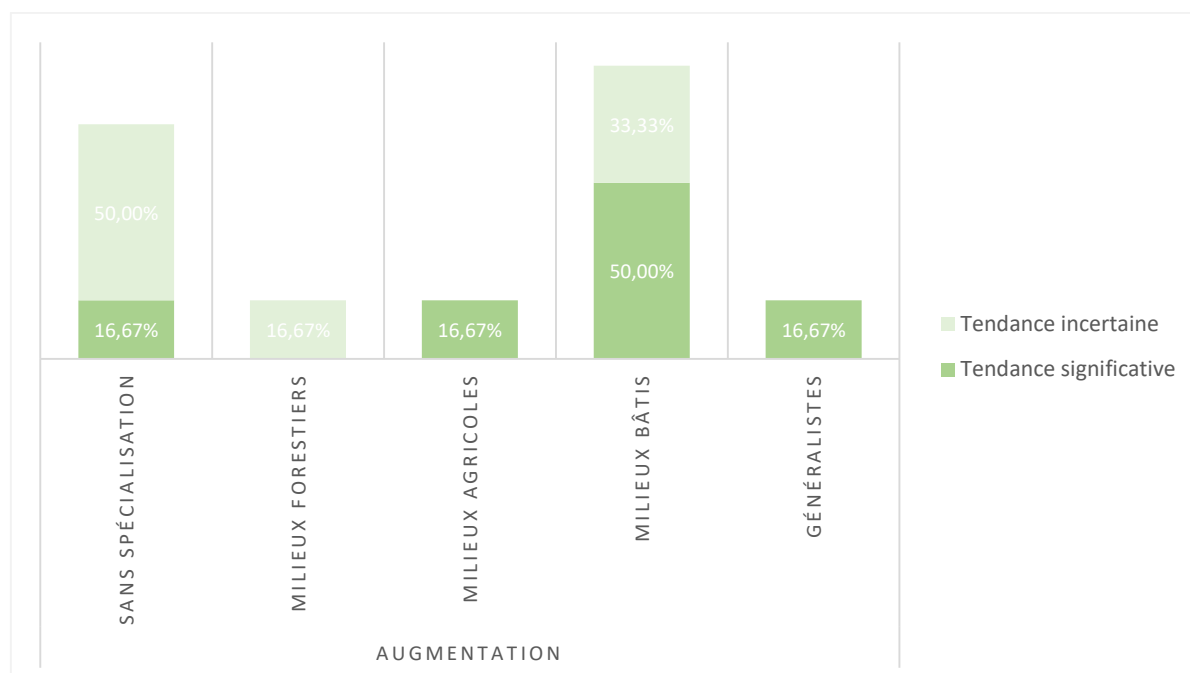


Figure 6 : répartition, en proportion, des espèces en augmentation, par groupe de spécialisation

Espèces des milieux bâtis en augmentation (5 espèces)

Tableau 12 : Espèces des milieux bâtis en augmentation

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Rougequeue à front blanc	Augmentation modérée	Tendance significative	178,1
2	Hirondelle de fenêtre	Augmentation modérée	Tendance significative	145,6
3	Pie bavarde	Augmentation modérée	Tendance significative	41,3
4	Martinet noir	Forte augmentation	Tendance incertaine	496,8
5	Choucas des tours	Augmentation modérée	Tendance incertaine	45,0

Espèces des milieux agricoles en augmentation (1 espèce)

Tableau 13 : Espèces des milieux agricoles en augmentation

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Tarier pâtre	Augmentation modérée	Tendance significative	34,5

Espèces des milieux forestiers en augmentation (1 espèce)

Tableau 14 : Espèces des milieux forestiers en augmentation

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Grimpereau des bois	Augmentation modérée	Tendance incertaine	225,8

Espèces généralistes en augmentation (1 espèce)

Tableau 15 : Espèces généralistes en augmentation

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Pigeon ramier	Augmentation modérée	Tendance significative	15,6

Espèces « sans spécialisation » en augmentation (4 espèces)

Tableau 16 : Espèces « sans spécialisation » en augmentation

	Nom espèce	Catégorie tendance_EBCC	Validité	% de variation
1	Faucon hobereau	Augmentation modérée	Tendance incertaine	187,1
2	Oedicnème criard	Augmentation modérée	Tendance incertaine	66,3
3	Pigeon biset	Augmentation modérée	Tendance significative	143,2
4	Rale d'eau	Augmentation modérée	Tendance incertaine	159,9

Variation d'abondance par groupes d'espèces

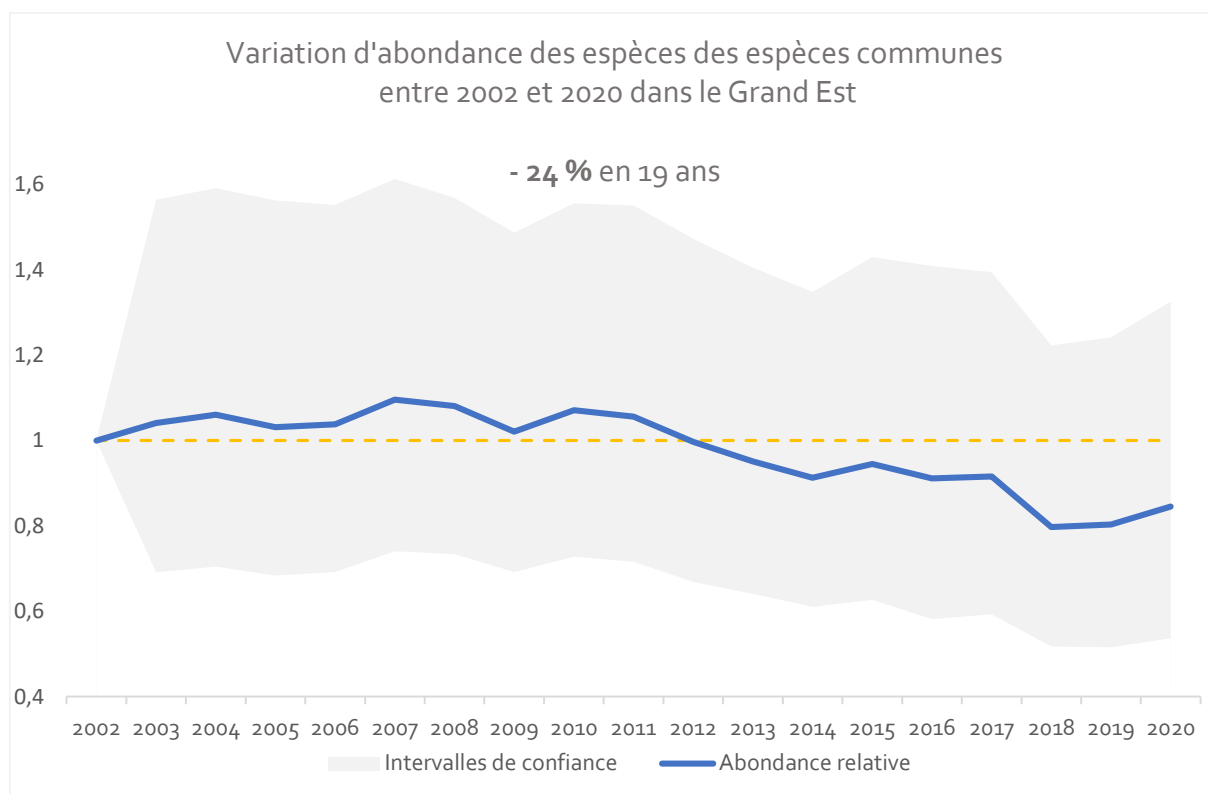
La combinaison des indices des espèces regroupées en cortèges, permet de produire les 4 indicateurs pluri-spécifiques suivants :

- Evolution de l'abondance des espèces de milieux agricoles ;
- Evolution de l'abondance des espèces des milieux forestiers ;
- Evolution de l'abondance des espèces des milieux bâtis ;
- Evolution de l'abondance des espèces généralistes ;

Par ailleurs, la combinaison des indices des espèces dont la tendance est significative permet de produire un indicateur global de tendance d'évolution des espèces communes, indépendamment de leur spécialisation. Cet indicateur regroupe ainsi les tendances significatives des espèces communes généralistes, des milieux agricoles, des milieux forestiers, des milieux bâtis ainsi que les espèces dites « sans spécialisation ».

Variation d'abondance « global » des espèces communes du Grand Est entre 2002 et 2020

Cet indicateur est construit sur la base des tendances d'évolution d'abondance significatives de 67 espèces. La tendance au déclin, - 24 % s'accroît par rapport à 2019 (-22 %).



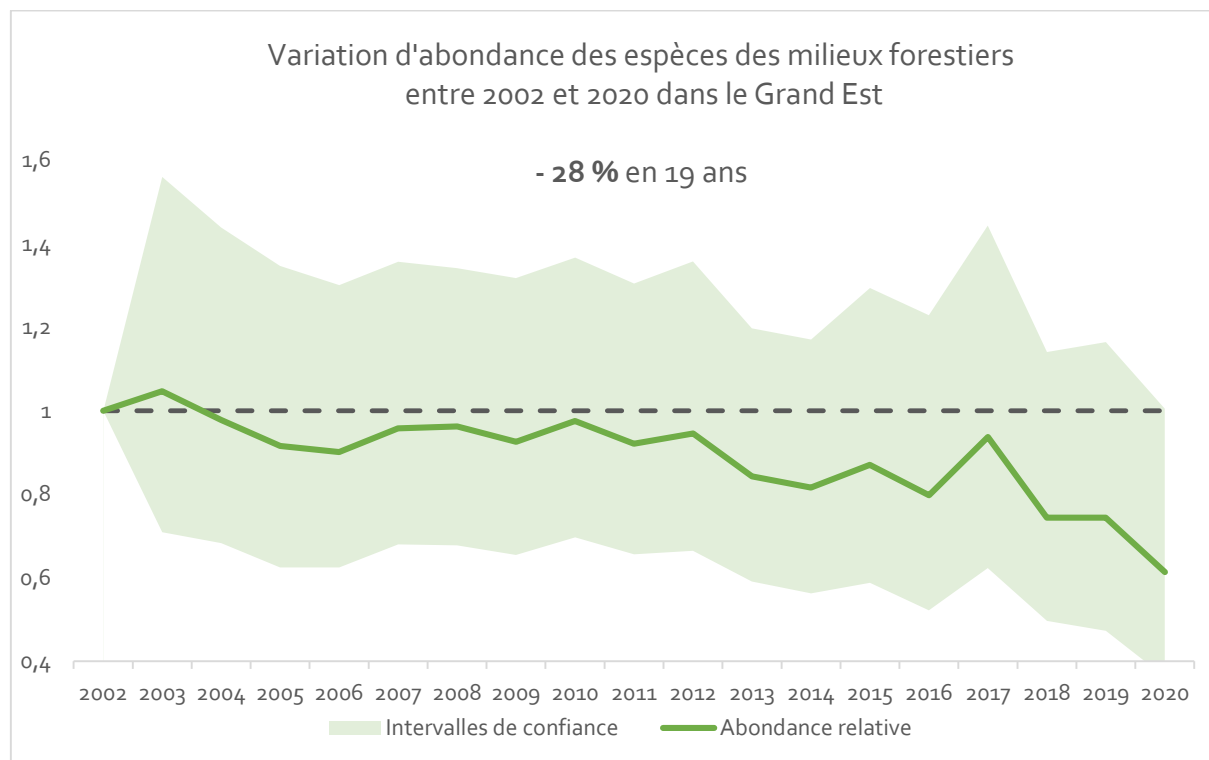
Liste des espèces ayant servi à produire l'indicateur (67 espèces sur 111)

Accenteur mouchet (-52,501 %), Alouette des champs (-19,238 %), Bergeronnette grise (-15,945 %), Bergeronnette printanière (-44,782 %), Bouvreuil pivoine (-50,471 %), Bruant jaune (-53,488 %), Bruant proyer (-24,109 %), Buse variable (-43,798 %), Caille des blés (-55,033 %), Canard colvert (-1,723 %), Chardonneret élégant (-30,348 %), Corbeau freux (-21,56 %), Corneille noire (-17,263 %), Coucou gris (-59,944 %), étourneau sansonnet (2,571 %), Faisan de Colchide (-26,781 %), Faucon crécerelle (-0,838 %), Fauvette à tête noire (1,955 %), Fauvette babillarde (-16,515 %), Fauvette des jardins (-39,515 %), Fauvette grisette (-8,562 %), Gallinule poule-d'eau (-54,514 %), Geai des chênes (-12,942 %), Grimpereau des jardins (3,821 %), Grive draine (-27,652 %), Grive musicienne (-25,519 %), Grosbec casse-noyaux (10,49 %), Héron cendré (4,559 %), Hirondelle de fenêtre (145,592 %), Hirondelle rustique (25,362 %), Hypolaïs polyglotte (-9,222 %), Linotte mélodieuse (4,027 %), Lorient d'Europe (-54,565 %), Merle noir (-14,569 %), Mésange à longue queue (-45,308 %), Mésange bleue (2,857 %), Mésange charbonnière (-7,796 %), Mésange nonnette (10,685 %), Moineau domestique (-2,441 %), Moineau friquet (-60,962 %), Perdrix grise (-55,969 %), Pic épeiche (-1,275 %), Pic noir (-28,834 %), Pic vert (-55,327 %), Pie bavarde (41,279 %), Pie-grièche écorcheur (-20,036 %), Pigeon biset (143,204 %), Pigeon ramier (15,552 %), Pinson des arbres (-6,271 %), Pipit des arbres (-53,32 %), Pouillot fitis (-46,178 %), Pouillot siffleur (-44,32 %), Pouillot véloce (-22,131 %), Roitelet à triple bandeau (-20,542 %), Roitelet huppé (-21,897 %), Rossignol philomèle (-35,689 %), Rougegorge familier (-12,046 %), Rougequeue à front blanc (178,146 %), Rougequeue noir (-18,814 %), Rousserolle effarvate (-36,661 %), Serin cini (-74,394 %), Sittelle torchepot (-20,942 %), Tarier pâtre (34,536 %), Tourterelle des bois (-71,526 %), Tourterelle turque (-16,057 %), Troglodyte mignon (-24,277 %), Verdier d'Europe (-54,015 %)

Variation d'abondance des espèces communes du Grand Est par type de spécialisation

54 espèces (sur les 75 espèces retenues au niveau national) ont été retenues pour produire les indicateurs pluri-spécifiques par type de spécialisation.

Variation d'abondance des espèces des milieux forestiers (-28 %)



Variation d'abondance des espèces ayant servi à établir l'indicateur groupe « espèces des milieux forestiers » (16 espèces)

Tableau 17 : Variation d'abondance des espèces ayant servi à établir l'indicateur groupe « espèces des milieux forestiers »

	Nom espèce	Catégorie_tendance_EBCC	% de variation
1	Bouvreuil pivoine	Déclin modéré	-50,5
2	Pouillot fitis	Déclin modéré	-46,2
3	Pouillot siffleur	Déclin modéré	-44,3
4	Pic noir	Stable	-28,8
5	Grive draine	Déclin modéré	-27,7
6	Grive musicienne	Déclin modéré	-25,5
7	Troglodyte mignon	Déclin modéré	-24,3
8	Pouillot véloce	Déclin modéré	-22,1
9	Roitelet huppé	Déclin modéré	-21,9
10	Sittelle torchepot	Déclin modéré	-20,9
11	Roitelet à triple bandeau	Stable	-20,5
12	Rougegorge familier	Déclin modéré	-12,0

13	Pic épeiche	Stable	-1,3
14	Grimpereau des jardins	Stable	3,8
15	Grosbec casse-noyaux	Stable	10,5
16	Mésange nonnette	Stable	10,7

Variation d'abondance des espèces des milieux agricoles (-32 %)

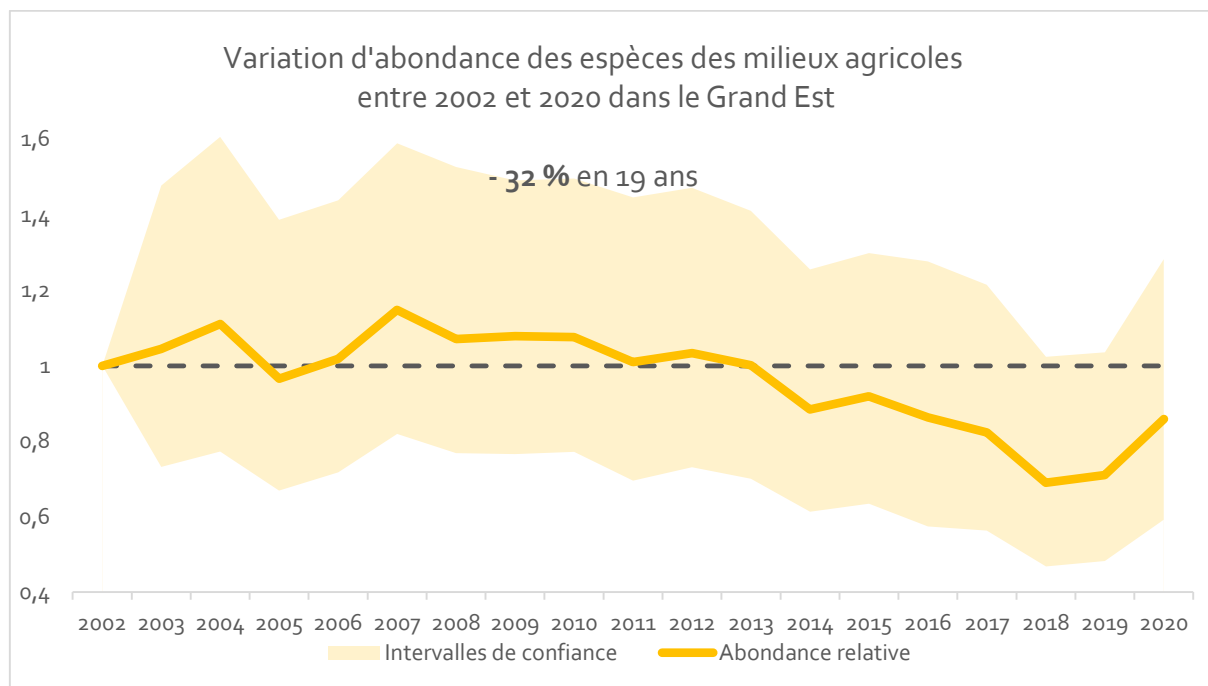


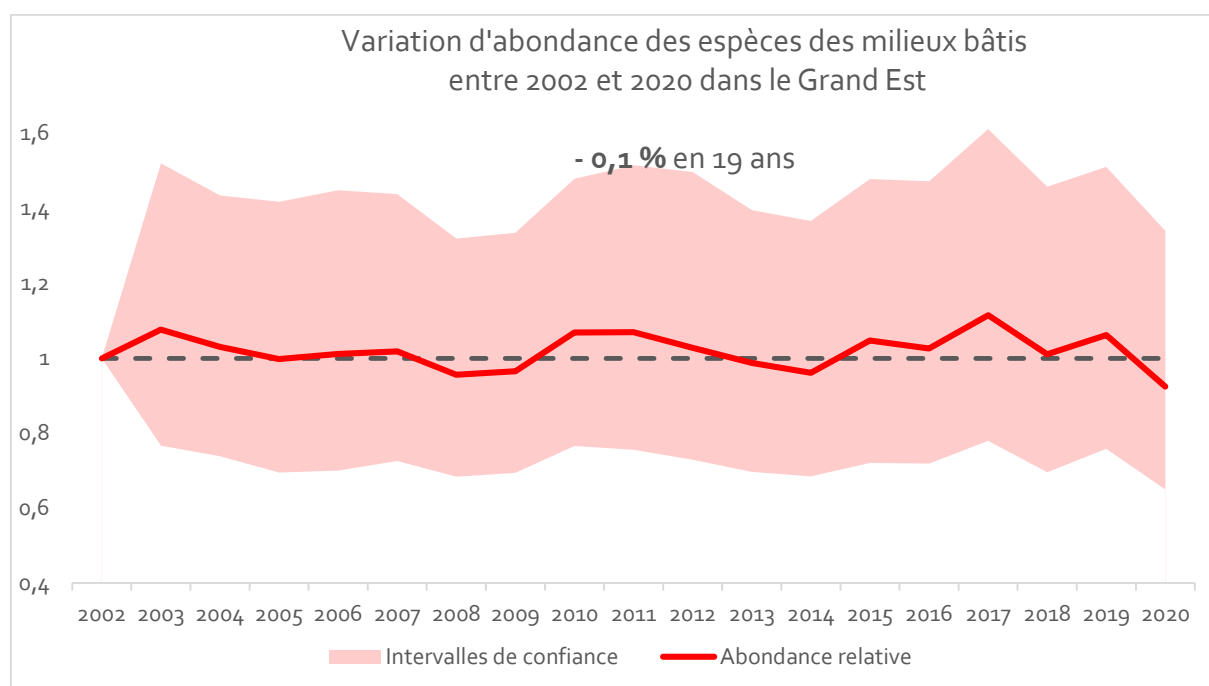
Figure 7 : Variation d'abondance des espèces des milieux agricoles entre 2002 et 2020 dans le Grand Est

Variation d'abondance des espèces ayant servi à établir l'indicateur groupe « espèces des milieux agricoles » (13 espèces)

Tableau 18 : Variation d'abondance des espèces ayant servi à établir l'indicateur groupe « espèces des milieux agricoles »

	Nom espèce	Catégorie tendance EBCC	% de variation
1	Perdrix grise	Déclin modéré	-56,0
2	Caille des blés	Déclin modéré	-55,0
3	Bruant jaune	Déclin modéré	-53,5
4	Bergeronnette printanière	Déclin modéré	-44,8
5	Buse variable	Déclin modéré	-43,8
6	Bruant proyer	Déclin modéré	-24,1
7	Corbeau freux	Déclin modéré	-21,6
8	Pie-grièche écorcheur	Stable	-20,0
9	Alouette des champs	Déclin modéré	-19,2
10	Fauvette grisettes	Stable	-8,6
11	Faucon crécerelle	Stable	-0,8
12	Linotte mélodieuse	Stable	4,0
13	Tarier pâtre	Augmentation modérée	34,5

Variation d'abondance des espèces des milieux bâtis (- 0,1 %)

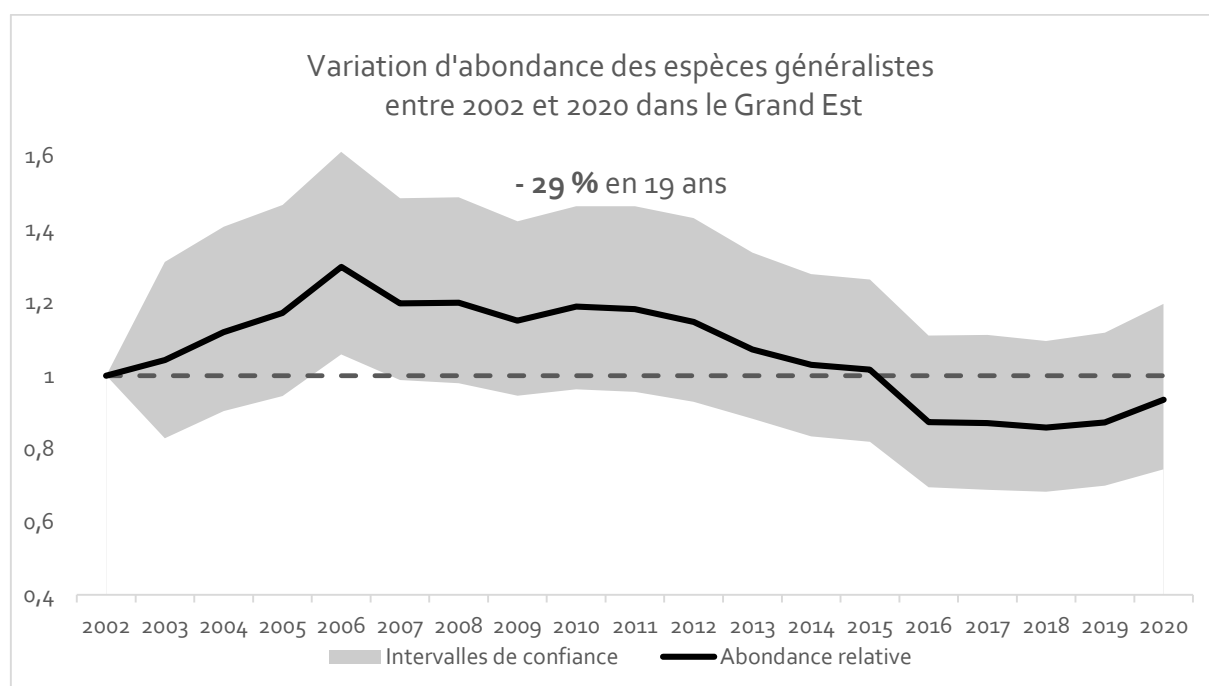


Variation d'abondance des espèces ayant servi à établir l'indicateur groupe « espèces des milieux bâtis » (9 espèces)

Tableau 19 : Variation d'abondance des espèces ayant servi à établir l'indicateur groupe « espèces des milieux bâtis » (9 espèces)

	Nom espèce	Catégorie_tendance_EBCC	% de variation
1	Serin cini	Fort déclin	-74,4
2	Moineau friquet	Déclin modéré	-61,0
3	Chardonneret élégant	Déclin modéré	-30,3
4	Rougequeue noir	Déclin modéré	-18,8
5	Moineau domestique	Stable	-2,4
6	Hirondelle rustique	Stable	25,4
7	Pie bavarde	Augmentation modérée	41,3
8	Hirondelle de fenêtre	Augmentation modérée	145,6
9	Rougequeue à front blanc	Augmentation modérée	178,1

Variation d'abondance des espèces généralistes (- 29 %)



Variation d'abondance des espèces ayant servi à établir l'indicateur groupe « espèces généralistes » (14 espèces)

Tableau 20 : Variation d'abondance des espèces ayant servi à établir l'indicateur groupe « espèces généralistes »

	Nom espèce	Catégorie tendance EBCC	% de variation
1	Coucou gris	Déclin modéré	-59,9
2	Pic vert	Déclin modéré	-55,3
3	Loriot d'Europe	Déclin modéré	-54,6
4	Accenteur mouchet	Déclin modéré	-52,5
5	Rosignol philomèle	Déclin modéré	-35,7
6	Corneille noire	Déclin modéré	-17,3
7	Merle noir	Déclin modéré	-14,6
8	Geai des chênes	Stable	-12,9
9	Hypolaïs polyglotte	Stable	-9,2
10	Mésange charbonnière	Stable	-7,8
11	Pinson des arbres	Déclin modéré	-6,3
12	Fauvette à tête noire	Stable	2,0
13	Mésange bleue	Stable	2,9
14	Pigeon ramier	Augmentation modérée	15,6

3| ANALYSE ET INTERPRÉTATION

La tendance globale de raréfaction des espèces communes est une fois de plus attestée en 2020, pour un ensemble de 67 espèces, soit 60 % de l'échantillon de référence.

Elle est très fortement marquée pour les groupes d'espèces des milieux agricoles (- 32 %), forestiers (- 28 %) mais également pour le groupe d'espèces généralistes (- 29 %). Concernant ce dernier groupe, la tendance à la baisse de - 29% n'est localement pas consistante avec la tendance nationale à la hausse de 22 %. La variation d'abondance des espèces des milieux bâtis est stable sur la période considérée.

4| LIMITES D'UTILISATION

Manque d'équivalence des indicateurs espèces lié à un décalage entre la période de détection optimale et la période d'échantillonnage (les pics par exemple, deviennent discrets dès la mi-avril), à une agrégation d'effectifs (par exemple regroupement très localisé d'espèces sur des plans d'eau) ; ou à une absence de détection (espèces nocturnes).

5| AGIR EN RÉGION

Comment ?

- Réduire les pressions sur les milieux en favorisant des modes d'exploitation plus extensifs, réduisant l'étalement urbain et en supprimant l'emploi de pesticides (néonicotinoïdes) ;
- Restaurer les milieux et les continuités écologiques en s'inscrivant dans la démarche de développement de la TVB régionale.

ELABORATION

Analyses et rédaction de la fiche : Nicolas HOFFMANN (LPO Grand Est)

Partenaires pour la collecte des données : LPO Alsace, LPO Champagne-Ardenne, ReNard, ANN, CPIE Sud Champagne, LPO Grand Est, LOANA, CPIE de Meuse

Relecteurs de la fiche au sein du réseau ODONAT Grand Est : Yves MULLER (LPO Alsace), Aymeric MIONNET (LPO Champagne-Ardenne), Eric BUCHEL (LPO Alsace), Yves MULLER (ODONAT Grand Est), Anaïs GSELL-EPAILLY (ODONAT Grand Est), Sarah BAOUCH (ODONAT Grand Est)

Relecteurs extérieurs de la fiche : Benoît FONTAINE (CESCO – MNHN), Romain LORILLIERE (CESCO – MNHN)